



Groupe de Travail Direction et Fonctionnement de l'école

Vendredi 28 mars



Séance de travail très technique ce vendredi 28/03 : l'administration a procédé à une première présentation d'un outil numérique de gestion de l'école. Lors de la précédente séance, les élu-e-s SNUipp-FSU 06 avait pesé pour définir un cahier des charges qui permette d'aller vers la simplification administrative actée lors des chantiers métiers engagés par le MEN à l'automne 2013 ([lire ici le compte rendu de la séance du 17/02](#)).

Pour l'instant, cet outil de gestion, actuellement présenté sous la forme d'un TBE à renseigner en ligne (format susceptible d'évoluer en fonction de sa validation ou pas par la CNIL), correspond aux demandes que nous avons présentées :

- Distinction claire des champs obligatoires et facultatifs
- Accessibilité pour tous les collègues de l'école
- Renseignement automatique de données déjà disponibles à l'administration

De manière générale, le TBE est organisé en un module école, réservé à la direction (mais consultable par tous les collègues) et un module classe accessible à tout adjoint. Ce module classe permet de tenir à jour localement (c'est-à-dire sans partage d'informations en ligne) des données individuelles sur les élèves de chaque classe. Ces données devraient permettre de renseigner le module école qui lui ne comporte que des données numériques globales complètement anonymées. On peut extraire du module école des documents sous format pdf pour transmission simplifiée aux services de l'Education Nationale ou aux partenaires municipaux.

Ce TBE peut donc être renseigné de manière collaborative par l'ensemble de l'équipe pédagogique mais le module école peut également être complété directement par le directeur sans participation des adjoints. En séance, les élu-e-s du personnel ont souhaité qu'il soit toujours possible d'éditer des formulaires vierges des rubriques à renseigner pour impression papier et diffusion interne. Cet usage a été retenu par l'administration.

Pour faciliter et accélérer les travaux de saisie, nous avons également proposé (et obtenu) que des menus déroulants soient proposés partout où c'est possible.

En soi, le TBE est donc un outil neutre à disposition des équipes qui peuvent l'utiliser comme bon leur semble. **Cette souplesse et le principe du choix de la modalité d'utilisation laissée aux équipes nous semblent positifs et aller dans le bon sens tant du point de la simplification administrative que de la confiance à accorder aux collègues.** La délégation SNUipp-FSU demande à l'administration de poursuivre les travaux d'élaboration en ce sens.

En séance, nous avons demandé et obtenu l'abandon du tableau des 108 h, permettant aux collègues de tenir le décompte des heures hors temps élève relevant des obligations de service. Cette rubrique ne présentait pas toutes les garanties de confidentialité requises.

Le module classe est encore en cours de construction et n'a pas eu être étudié en séance. Toutes les questions liées à la validation de l'outil par la CNIL ne sont pas encore solutionnées.

L'élaboration et les tests se poursuivent. Un groupe de collègues est sollicité pour ces tests pilotés par M. Béguin, IEN chargé de mission et M. Simonot, CPD TICE.

La délégation SNUipp-FSU a refusé la proposition de l'administration de participer à cette phase de tests. Nous avons pris acte de la qualité du dialogue social sur ce dossier qu'illustre cette proposition. Pour le SNUipp-FSU 06, notre rôle d'élu-e-s consiste à vérifier, dans le cadre du paritarisme, que les outils conçus par l'administration prennent en compte la nécessaire amélioration des conditions de travail de nos collègues. C'est le sens de toutes nos interventions répétées lors des différentes séances du GT direction, passées, présentes à venir.

La prochaine réunion n'a pas été fixée, elle dépendra de l'avancée des travaux des concepteurs et bêta-testeurs.